



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
30 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉGUR DE LA SANTÉ

Ne pas oublier les agents et les salariés des établissements sociaux et des services médico-sociaux

À l'exception des EHPAD publics pour qui cela sera prochainement le cas, les autres structures du champ social et médico-social ne profitent pas encore des avancées obtenues dans le cadre des accords du Ségur.

Le texte, signé par la CFTD, l'UNSA et FO, prévoit pourtant qu'*un travail spécifique devra être conduit sur la situation particulière des agents et des salariés des établissements sociaux et services médico-sociaux* ».

C'est pourquoi la **fédération Interco CFTD**, en charge des personnels de la fonction publique territoriale, alerte sur la situation de ces professionnels, qui exercent des missions similaires dans des collectivités locales.

Deux exemples de métiers concernés, occupés majoritairement par des femmes, qui « échappent » aujourd'hui aux avancées obtenues par le Ségur : les agents sociaux et les auxiliaires de soin.

Les agents sociaux, notamment les aides à domicile grâce à leurs interventions professionnelles auprès des personnes âgées, permettent à celles-ci de rester chez elles, dans un environnement social sécurisé, évitant ainsi le placement dans des établissements spécialisés. Pour la société, cela représente aussi une économie non négligeable ! Ce métier souffre pourtant d'une grande précarité. Rattachées le plus souvent à des CCAS, leur rémunération varie selon la collectivité dont elles dépendent, le nombre de personnes qu'elles ont en charge et beaucoup ne sont pas à temps complet.

Les auxiliaires de soin (titre donné aux aides-soignants dans la fonction publique territoriale), les auxiliaires de puériculture territoriales ne peuvent être oubliées ! Nous revendiquons une reconnaissance en catégorie B de la fonction publique, de par les diplômes ou l'expérience exercée.

La mobilisation qui débute le 1^{er} octobre et se poursuivra jusqu'au 13 du mois, a donc comme objectif de faire connaître ces faits, afin que soit rapidement arrêté le calendrier des négociations.

Il faut que ces métiers du « care » et du lien social obtiennent une revalorisation de leur rémunération, des conditions de travail moins précaires et une reconnaissance à la hauteur de leur place pour faire société.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 12 24 54 87
cblanc@interco.cfdt.fr

Catherine Blanc
Secrétaire nationale